



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Ministère des Infrastructures, des  
Transports  
Terrestres et du Désenclavement  
(MITTD)



**Pays :** SENEGAL

**NOM du Projet :** **PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES  
ZONES AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE**

**Titre de la mission :** **Sélection d'un Consultant pour les services de communication  
dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones  
agricoles (PCZA) du Nord et du Centre**

**N° de référence :** SN-AGEROUTE-272015-CS-QCBS

### **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET**

1. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés du projet publié dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.
2. La République du Sénégal a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de financer le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer les services d'un cabinet pour le volet communication de ce projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres les actions ci- après :

- déterminer les objectifs stratégiques de communication du projet ;
- mettre en œuvre un plan de communication en vue d'assurer la lisibilité et la visibilité du projet
- identifier et caractériser les publics cibles stratégiques
- élaborer les messages et les éléments de langage ;

- identifier les canaux et outils d'information et de communication les plus adaptés ;
- identifier les acteurs et leurs rôles dans la communication du projet.
- assurer l'information des populations sur les objectifs du projet et les procédures du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ;
- assurer un suivi adéquat des opérations de compensation et de déplacement des populations concernées.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les termes de référence.

Le délai prévisionnel de réalisation des prestations est de **soixante (60) mois**.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) Sénégal invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :

- qualification générale dans le domaine (activités principales, nombre d'années d'existence et nombre de personnel permanent depuis 5 ans du bureau) ;
- expérience pour des missions similaires (fournir les attestations justifiant la réalisation des missions);
- capacités techniques et managériale de la firme ;
- moyens logistiques disponibles ;
- références de clients et de toute autre information jugée nécessaire.
- qualification du personnel dans le domaine;
- toute autre information jugée pertinente.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification.

5. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

6. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi à l'adresse suivante: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGERROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence

Tel (221) 33 869 07 51 - email : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [mlaye@ageroute.sn](mailto:mlaye@ageroute.sn) . Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 mars 2022 à 11h 30 précises (GMT). L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

**« Manifestation d'intérêt pour la Sélection d'un consultant pour les services de communication dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du Nord et du Centre du Sénégal »**

**Les dossiers transmis sous format électronique ne seront pas acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.**

Le Directeur Général  
**Ibrahima NDIAYE**